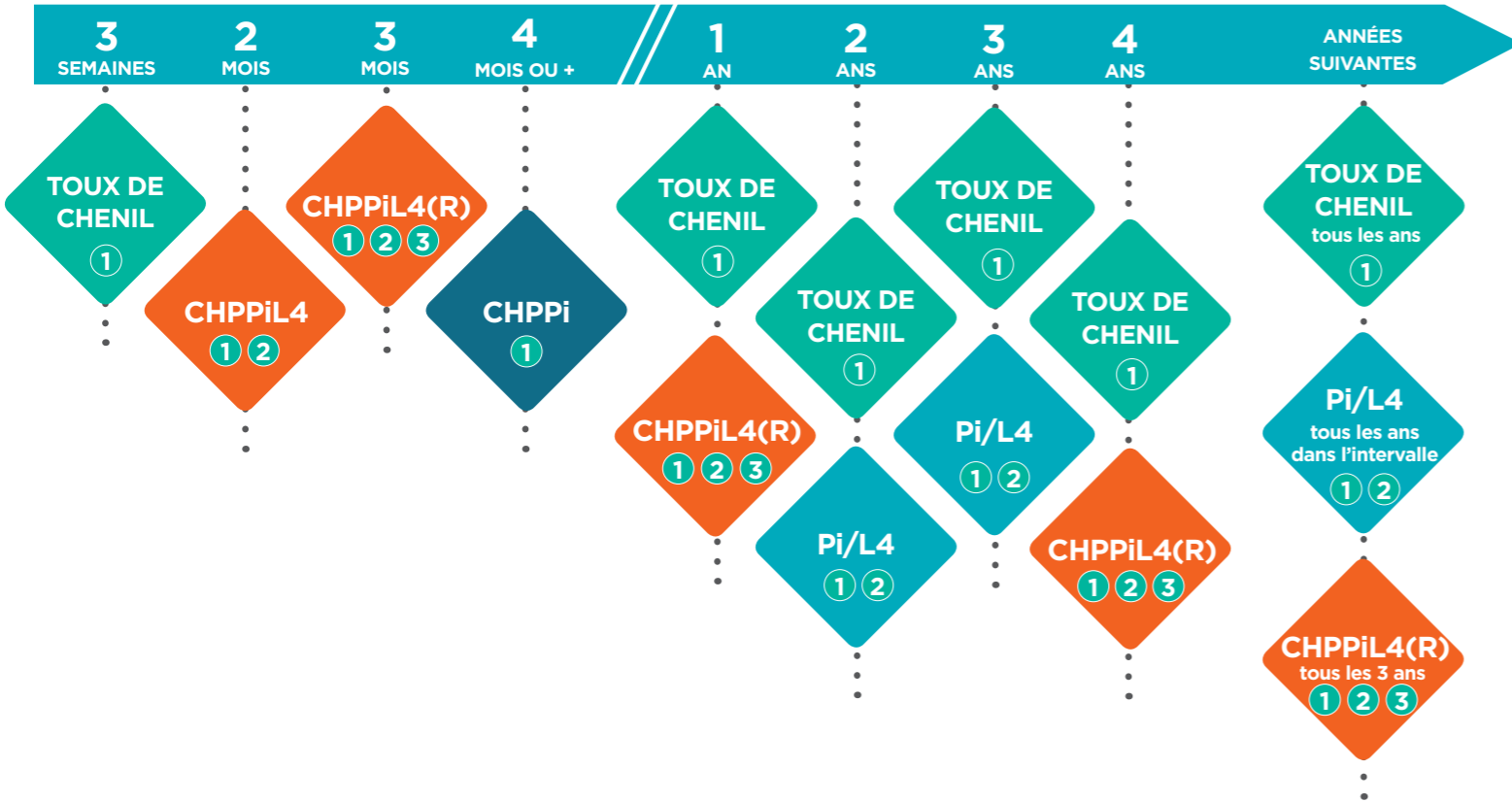


ET SI NOUS PARLIONS PROTOCOLES DE VACCINATION ?



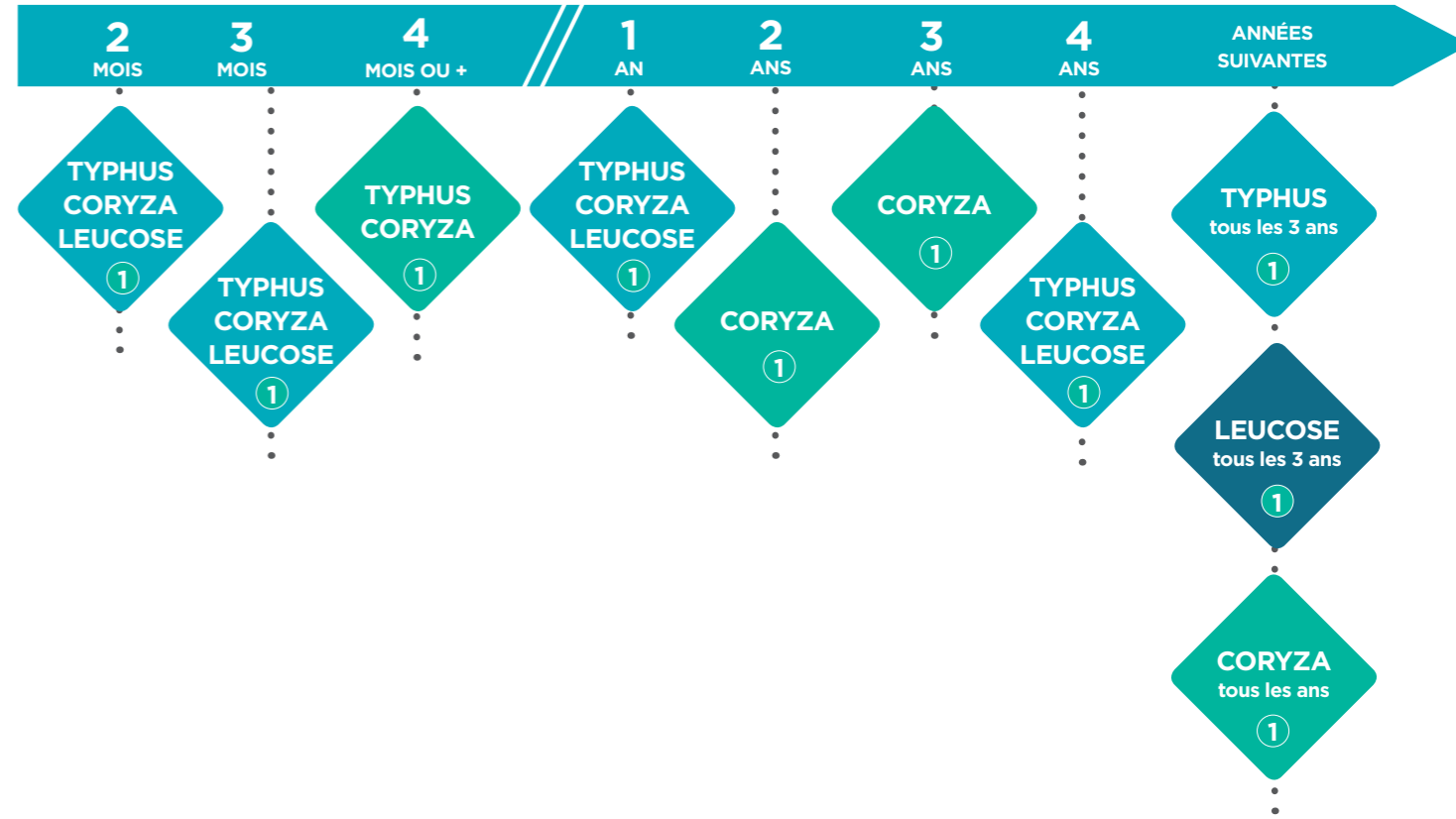
Exemple de protocole selon les recommandations : 1 2 3

ÂGE DU CHIEN



Exemple de protocole selon les recommandations : 1

ÂGE DU CHAT



1



Jusqu'à 10% des chiots et des chatons échappent à la mise en place de la protection vaccinale en primo-vaccination du fait de l'interférence avec les anticorps maternels.

Les experts recommandent de :

- renforcer le protocole de primovaccination pour la **maladie de Carré (C)**, l'**hépatite de Rubarth/CAV-2 (H)**, la **Parvovirose (P)** et le **Parainfluenza (Pi)** chez le chien ainsi que pour le **Typhus** et le **Coryza** chez le chat
- Avancer le 1er rappel de vaccination à l'âge de 6 mois ou 1 an pour toutes les valences. Chez l'adulte, certains rappels peuvent être espacés du fait de la persistance des anticorps protecteurs.

Coryza :

- Calicivirus/Herpes virus : rappels tous les ans chez les chats à risque;
- Chlamydia felis : conseillée chez les chats à risque vivant en groupe.

Leucose :

Seuls les chats FeLV négatifs devraient être vaccinés. Il est conseillé de faire un test de dépistage avant de vacciner. Des rappels tous les 2-3 ans suffisent chez les chats adultes.

2



Leptospirose :

Le consensus européen sur la leptospirose canine recommande l'utilisation de **vaccins quadrivalents (L4)**.

3



Rage :

- Primo-vaccination** : 1 injection à partir de l'âge de 12 semaines (date de début de validité de la vaccination lors de la primo-vaccination = 21 jours)
- 1er rappel** : pas plus tard que 12 mois après la primo-vaccination
- Rappels suivants** : conformément à la durée d'immunité annoncé dans l'AMM du vaccin utilisé.

1 WSAVA guidelines for the vaccination of dogs and cats. J Small Anim Pract. 2016 January; vol 57. 2 BSAVA, European consensus statement on leptospirosis in dogs and cats; Journal of Small Animal Practice (2015) 56, 159-179; DOI: 10.1111/jsap.12328. 3 Arrêté du 10 octobre 2008 relatif aux conditions et modalités de la vaccination antirabique des animaux domestiques.